

B28 TRAVAIL DU CIMENT, DE L'ARGILE OU DE LA PIERRE

B28C PRÉPARATION DE L'ARGILE; PRODUCTION DE MÉLANGES CONTENANT DE L'ARGILE OU DES SUBSTANCES ANALOGUES AU CIMENT, P.EX. DU PLÂTRE (préparation des matériaux pour les moules de fonderie B22C 5/00)

Note

Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:

- “ciment” ou “mélanges de ciment avec d’autres substances” comprend le plâtre;
- “argile” comprend les compositions céramiques analogues.

- 1/00 Appareillages ou procédés pour obtenir ou traiter de l'argile** (filtration en général B01D; séparation de différents solides les uns des autres B03, B07; partie chimique C04B; pour l'extraction dans les mines ou les carrières E21C 41/16, E21C 41/26, E21C 47/10)
- 1/02 . pour la fabrication ou le traitement de suspensions d'argile (fabrication ou traitement de suspension en général B01)
- 1/04 . . Fabrication de suspensions, p.ex. par malaxage
- 1/06 . . Traitement des suspensions
- 1/08 . . . Séparation des suspensions, p.ex. pour obtenir de l'argile, pour enlever des pierres (filtration en général B01D; séparation de différents solides les uns des autres B03, B07)
- 1/10 . pour traiter les substances non fluides contenant de l'argile (coulis d'argile B28C 1/02)
- 1/12 . . Emmagasiner et conditionnement dans les magasins; Dispositifs ou aires de stockage spécialement adaptés pour le chargement ou le déchargement (alimentation en argile des appareils de façonnage B28B 13/00)
- 1/14 . . spécialement adaptés pour l'homogénéisation, la désagrégation ou le conditionnement de l'argile non fluide ou pour la séparation d'éléments non désirés (procédés impliquant la transformation en coulis B28C 1/02; conditionnement dans les magasins B28C 1/12; désagrégation en général B02C; aspects chimiques de l'élimination du fer ou de la chaux C04B)
- 1/16 . . . pour l'homogénéisation, p.ex. par mélange, par malaxage
- 1/18 . . . pour la désagrégation
- 1/20 . . . pour la séparation d'éléments non désirés
- 1/22 . . . combinés à des moyens de conditionnement par chauffage, humidification ou traitement sous vide

Mélange de l'argile ou du ciment avec d'autres matériaux

(disposition générale ou schéma d'installation B28C 9/00; mélangeurs en général B01F; mélangeurs pour revêtements routiers en béton combinés avec des dispositifs de répartition E01C 19/00; machines pour la préparation de mélanges de matériaux d'empierrement avec du bitume E01C 19/10)

Note

Dans les groupes B28C 3/00 à B28C 7/00, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- “mélange” inclut le mélange préliminaire, p.ex. de certains des ingrédients, le mélange final et l'agitation du mélange pour lui conserver son homogénéité.

- 3/00 Appareillages ou procédés pour mélanger l'argile avec d'autres substances** (suspensions d'argile B28C 1/02)
- 5/00 Appareillages ou procédés pour la production de mélanges de ciment avec d'autres substances, p.ex. coulis, mortiers, compositions poreuses ou fibreuses** (commande de l'appareillage de mélange et d'alimentation en ingrédients B28C 7/00)
- 5/02 . n'utilisant pas de moyens mécaniques d'entraînement pour effectuer le mélange (B28C 5/48 a priorité) [5]
- 5/04 . . Mélange par gravité; Mélange en entremêlant des courants d'ingrédients (ingrédients projetés par la pression d'un fluide B28C 5/06)
- 5/06 . . le mélange étant effectué par l'action d'un fluide (en combinaison avec des moyens d'entraînement mécaniques B28C 5/38)
- 5/08 . utilisant des moyens mécaniques d'entraînement pour effectuer le mélange (B28C 5/40, B28C 5/42, B28C 5/48 ont priorité; en combinaison avec l'action d'un fluide B28C 5/38) [5]
- 5/10 . . Mélange dans des récipients non mis en mouvement pour effectuer ce mélange
- 5/12 . . . avec des agitateurs mélangeant les matériaux
- 5/14 les agitateurs étant en mouvement autour d'un axe horizontal ou approximativement horizontal
- 5/16 les agitateurs étant en mouvement autour d'un axe vertical ou fortement incliné
- 5/18 . . Mélange dans des récipients mis en mouvement pour effectuer ce mélange
- 5/20 . . . tournant autour d'un axe horizontal ou approximativement horizontal pendant le mélange, p.ex. sans agitateurs indépendants
- 5/22 avec agitateurs maintenus fixes
- 5/24 avec agitateurs entraînés
- 5/26 . . . tournant autour d'un axe vertical ou fortement incliné pendant le mélange

- 5/28 sans agitateurs indépendants
- 5/30 avec agitateurs maintenus fixes
- 5/32 avec agitateurs entraînés
- 5/34 . . Mélange sur des transporteurs ou par des transporteurs
- 5/36 . . . Mélangeurs à bande sans fin
- 5/38 . dans lesquels le mélange est effectué à la fois par l'action d'un fluide et par des moyens mécaniques d'entraînement agissant directement, p.ex. par des moyens de brassage
- 5/40 . de mélange spécialement adaptés pour préparer des mélanges contenant des fibres
- 5/42 . Appareillage spécialement adapté pour être monté sur des véhicules avec possibilité de mélanger au cours du transport (véhicules en tant que tels B60P 3/16)
- 5/44 . Appareillage spécialement conçu pour être entraîné par l'énergie musculaire
- 5/46 . Dispositifs pour appliquer une pression supérieure ou inférieure à la pression atmosphérique pendant le mélange; Dispositifs pour le refroidissement ou le réchauffage pendant le mélange
- 5/48 . dans lesquels le mélange est effectué par vibrations (mélangeurs avec mécanismes vibrants en général B01F 11/00) [5]

7/00 Commande de l'opération de production des mélanges d'argile ou de ciment avec d'autres substances; Alimentation ou dosage des ingrédients pour les mélanges ci-dessus; Déchargement du mélange

- 7/02 . Commande de l'opération de mélange
- 7/04 . Alimentation ou dosage des ingrédients
- 7/06 . . Alimentation en ingrédients solides, p.ex. au moyen de transporteurs sans fin ou à secousses
- 7/08 . . . au moyen d'excavateurs ou d'élévateurs à godets
- 7/10 . . . au moyen d'éléments rotatifs
- 7/12 . . Alimentation ou dosage des ingrédients liquides
- 7/14 . Moyens d'alimentation incorporés dans les mélangeurs ou montés sur ceux-ci
- 7/16 . Moyens de déchargement

9/00 Disposition générale ou schéma d'installation [2]

- 9/02 . pour la production de mélanges d'argile ou de ciment avec d'autres substances [2]
- 9/04 . l'installation étant mobile (B28C 5/42 a priorité) [2]